

Réf: Dossier 228234

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KOUSSO CONSTRUCTION SARL »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
VERS QUARTIER ACADEMIE DES MERS. lot 377, ILOT 84,  
SECTION DI, PARCELLE 821. TF 85.851 DE YOPOUGON,  
Lot 377, Ilot 84

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06/06/2023 reçus par Me AISSATA FANNY KONE , et enregistrés au CEPICI le 07/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOUSSO CONSTRUCTION SARL »

Objet :

- La topographie ;
- La construction de bâtiments ;
- Le lotissement ;
- La vente de biens immobiliers ;
- La promotion immobilière ;
- L'importation et l'exportation de matériaux de construction.

Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
VERS QUARTIER ACADEMIE DES MERS. lot 377, ILOT 84,  
SECTION DI, PARCELLE 821. TF 85.851 DE YOPOUGON, Lot 377, Ilot 84

Dirigeant(s) M N'DOUA KASSI SONGBO ELI FABIEN  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04035 du 11/07/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51132/GTCA/RC/2023 du 11/07/2023

